

Manitou renonce à son plan social

Le projet de suppression de 63 emplois est abandonné en raison de conditions de négociation « très dégradées ».

Le plan de réorganisation annoncé par Manitou il y a un peu plus d'un mois prévoyait la création de 5 emplois et la suppression de 63 postes, surtout à Ancenis, hors production. Le fabricant de chariots élévateurs avait justifié son projet par la baisse des marchés subie depuis la mi-2019, amplifiée par la crise. En début de semaine, lors de la deuxième réunion de négociation des conditions du Plan de sauvegarde pour l'emploi, la direction a annoncé sa décision de l'annuler.

Gel des embauches

Selon elle, cette volte-face est due « **aux conditions de négociation très dégradées depuis l'annonce du reconfinement** », notamment liées au télétravail. Pour autant, elle poursuit son projet de réorganisation « **de manière à être plus agile pour continuer notre activité** ». Cette démarche, couplée à une « **réduction drastique des dépenses** », passerait par des non-remplacements de départs et un gel des embauches pour 2021.

Si les chiffres du troisième trimestre sont « **encourageants** », « **notre visibilité reste très réduite au-delà de trois mois** », poursuit la direction. Le chiffre d'affaires y est en recul de 10 % mais l'écart est moins important qu'à la fin du premier semestre (-35 %). Même dynamique sur les pri-



Dans l'usine du fabricant de chariots élévateurs.

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

ses de commandes à fin septembre 2020, supérieures de 23 %.

Vent debout contre ce plan social, les syndicats ont dit leur « **soulagement** » à l'annonce de son abandon. Dans une lettre ouverte aux actionnaires, le 27 octobre, elles mettaient en avant les trois années de croissance record de l'entreprise, entre 2017 et 2019. Et un impact de la crise sanitaire « **bien moins conséquent** » que la crise de 2008, qui « **avait conduit à réduire le niveau des effectifs de façon significative, mais pas un seul licenciement n'avait été subi** ».

L'intersyndicale veut rester vigilante « **à ce que la mise en œuvre de la réorganisation ne masque pas d'éventuels départs déguisés** ».